
Table ronde

Sexisme: des stéréotypes jusqu'aux violences

UR Cité, Faculté de droit, science politique et criminologie de l'Université de Liège

PAR

EL GUENDI SARAH
Docteure en criminologie
Faculté de droit, de science politique et de
criminologie
Département de criminologie
Université de Liège

BERRENDORF Alyson
Doctorante (Aspirante FRS-F.N.R.S.)
Faculté de droit, de science politique et de
criminologie
Département de droit
Université de Liège

Mots-clefs

Sexisme, discrimination, genre

Le sexisme est souvent un phénomène de l'instant, caractérisé par des remarques désobligeantes, des gestes déplacés, des attitudes ou des comportements discriminatoires qui, selon les textes juridiques, expriment brièvement et violemment l'infériorité supposée du genre féminin. Bien que certains puissent considérer ces comportements sexistes comme insignifiants, ils trouvent leur origine dans la conception des femmes comme étant avant tout réduites à leur apparence physique, perpétuant ainsi des stéréotypes de genre préjudiciables et entravant l'égalité entre les sexes.

Le séminaire de recherche du 5 avril 2023 avait pour objectifs principaux de mettre en lumière la dynamique de recherche au sein du Département de Criminologie, de mettre en avant le FERULiège (Réseau intergénérationnel de chercheur.e.s et d'enseignant.e.s de l'ULiège intéressé.e.s aux études de genre), ainsi que de favoriser les échanges et les réflexions entre universitaires de toutes les disciplines scientifiques sur les pratiques et les recherches relatives à cette thématique. Pour cette occasion nous avons eu le privilège d'accueillir Madame Marie-Marthe Cousineau, Professeure à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal, qui a largement contribué à notre réflexion collective grâce à son expertise renommée dans ce domaine.

Parce qu'en Belgique et partout ailleurs, des femmes sont victimes de violences de genre, une table ronde a été organisée lors de ce séminaire afin d'aborder le sujet suivant: « Sexisme : des stéréotypes jusqu'aux violences ». Celle-ci abordait la question du caractère ordinaire du sexisme et a mis en lumière le lien étroit entre le préjugé et la discrimination sexistes et l'inégalité ou l'asymétrie sociale entre les sexes. En effet, les discriminations envers les femmes sont étroitement liées aux rapports sociaux de sexe qui imprègnent tous les domaines de la société, y compris les institutions et les législations. Le débat visait à appréhender les processus historiques et les évolutions qui ont mené à la formation des rapports sociaux en question, et à questionner les fondements de ces derniers.

Par la suite, le thème de la table ronde était axé sur la notion de consentement, fréquemment employée par les juristes, les philosophes et les scientifiques travaillant dans le champ des études féministes pour réfléchir à la question des inégalités sexuées. La discussion a soulevé des interrogations sur l'importance qui est accordée au consentement dans le discours actuel. Elle a suggéré que cette centralité repose sur des intuitions qui conduisent à le considérer comme quelque chose d'extrêmement simple. Les échanges ont mis en évidence une difficulté avérée à cerner la notion de consentement, laquelle soulève trois problèmes majeurs à différents niveaux. Le premier problème, d'ordre juridique, est complexe, car il est souvent difficile de prouver l'absence de consentement dans certains cas d'agressions sexuelles, de viols et de harcèlements sexuels. Toutefois, nous avons noté des avancées significatives dans ce domaine, notamment avec la réforme du droit pénal sexuel en Belgique en 2022, qui reconnaît que le consentement peut être retiré à tout moment, avant ou pendant l'acte à caractère sexuel et ne peut être déduit de l'absence de résistance de la victime (l'état de sidération ne peut être interprété comme un aveu de consentement de la part de la victime). Le deuxième problème abordé est d'ordre moral, car il met en lumière la façon dont les relations affectives et sexuelles peuvent être repensées pour ne plus être fondées sur des normes sociales sexistes et inégalitaires. Enfin, le troisième problème est d'ordre politique, car il s'agit de savoir comment éviter la perpétuation des inégalités de genre qui se manifestent dans les relations sociales.



À l'occasion de ce séminaire, une exposition intitulée « Je ne suis pas tes mots » a été présentée au public. Créée par l'artiste Emilie Kozloff et la photographe Valentina Aly, en collaboration avec la sororité Zeta Lambda Zeta, cette exposition a pour ambition de sensibiliser aux enjeux de la notion de consentement, ainsi qu'aux valeurs essentielles que sont le respect dans les relations affectives et sexuelles.

Nous tenons à mettre en avant l'apport inestimable de la participation d'une éminente Professeure de renommée internationale, Madame Marie-Marthe Cousineau, qui a contribué à enrichir les échanges et les réflexions lors de cet événement. Cette présence a permis aux participants de bénéficier de son expertise, et de découvrir de nouvelles perspectives et approches dans le domaine de la criminologie.

Nous sommes également reconnaissants envers l'Unité de recherche Cité d'avoir financé cet événement, qui a offert une occasion unique d'interagir avec des experts de différentes disciplines scientifiques et d'approfondir notre compréhension des pratiques et des recherches liées à cette thématique cruciale.

Également, nos remerciements vont à l'ensemble des participant·e·s qui ont grandement contribué à créer une dynamique de réflexion enrichissante !

